



COMITÉ DE VIGILANCE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT DE LA VILLE DE QUÉBEC (CVLE)

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE

10 mars, de 19 h 00 à 21 h 20

9450 boulevard Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Beaupré
(restaurant Le Montagnais)

PRÉSENTS

Audrey Roberge, Conseil régional de l'environnement
Denis Lachance, Corporation des sentiers
récréotouristiques de la Côte-de-Beaupré
Jean Landry, OBV Charlevoix-Montmorency
David Sénéchal, Ville de Québec
Majella Pichette, MRC Côte-de-Beaupré

Marie-Andrée St-Pierre, Conseillère en gestion des matières
résiduelles, MRC Côte-de-Beaupré
Marie-Christine Alarie, Communauté métropolitaine de
Québec
Mario Godbout, Conseiller de Saint-Joachim
Robert Caron, Citoyen de Saint-Tite-des-Caps
Roxanne St-Laurent, Ville de Québec

ABSENTS

Jean-Marie Martineau, Citoyen de Saint-Joachim
Martin Leith, Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges
Michel Beaumont, Ville de Beaupré
Michel Simard, Citoyen de Saint-Ferréol-les-Neiges

Pierre Jean, Ville de Québec
Reynald Cormier, Municipalité de Saint-Tite-des-Caps
Suzanne Verreault, Élu(e) de la Ville de Québec
Représentant Santé publique

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 3. Adoption du compte rendu du 3 décembre 2019
 4. Bilan environnemental
 5. Suivi des opérations et divers travaux LEVQ
 6. Présentation de l'avancement du PGMR de la MRC de la Côte-de-Beaupré
 7. Planification de la visite du LET
 8. Consultation LQE, REIMR
 9. Bilan financier
 10. Varia
 11. Date et contenu de la prochaine rencontre
 12. Fin de la rencontre
-

Compte-rendu du CVLE	Actions/Suivis à faire
<p>1. Mot de bienvenue</p> <p>19h12, le président salue l'assemblée et souhaite la bienvenue à Mme Alarie, nouvelle membre représentante de la CMQ, et Mme St-Pierre, conseillère en gestion des matières résiduelles à la MRC Côte-de-Beaupré. Nous procédons à un tour de table</p>	
<p>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>Le Président fait la lecture de l'ordre du jour. Celui-ci est adopté par l'assemblée.</p> <p><i>Résolution CVLE 2020-03-10 n° 1 — l'adoption de l'ordre du jour est proposée par Jean Landry, appuyée par Denis Lachance</i></p>	
<p>3. Adoption du compte-rendu du 3 décembre 2019 et suivis</p> <p>Les membres du comité prennent connaissance du compte-rendu. Celui-ci est adopté tel que proposé par l'assemblée.</p> <p><i>Résolution CVLE 2020-03-10 n° 2 — l'adoption du compte-rendu de la rencontre du 3 décembre 2019 tels que modifiés est proposée par Robert Caron, appuyée par Majella Pichette</i></p>	
<p>4. Bilan environnemental 2019</p> <p>Les résultats d'écotoxicologie qui n'avaient pas pu être présentés lors de la dernière rencontre sont maintenant disponibles. Ces derniers sont conformes.</p> <p>Concernant les contaminants émergents, la responsable du MELCC confirme qu'il n'y a pas d'inquiétude à y avoir avec nos résultats puisqu'il n'y a pas de normes associées aux contaminants émergents.</p> <p>David et Roxanne rédigent le rapport annuel pour le 31 mars, une présentation pourra être faite lors d'une rencontre ultérieure.</p>	<p>Coordonnatrice : Mettre rapport annuel à la rencontre d'avril</p>
<p>5. Suivi des opérations et divers travaux LEVQ</p> <p>Il est à noter que le site d'enfouissement est présentement en dormance</p> <p>Quantité reçue au LEVQ : Le bilan provisoire calcul 65 000 tonnes, incluant les cendres de recouvrement. C'est une diminution de 10 000 tonnes par rapport à l'année passée. Cette baisse peut s'expliquer par la diminution de l'élimination de boues qui sont détournées vers Englobe qui détient un contrat de compostage des boues de la Ville de Québec.</p> <p>Selon le registre tenu pour le ministère, la répartition des matières gérées au LET est majoritairement des cendres (environ 50 000 tonnes), des boues (environ 10 000 tonnes), des sous-produits d'équipement d'usine de traitement d'eau (environ 4000 tonnes), des déchets commerciaux (environ 3000 tonnes) et des déchets internationaux (environ 300 à 400 tonnes) et d'autres types de matières (résidus de centre de tri, résidus de CRD, etc.). Une des problématiques liées à la présence de résidus qui ne sont pas ultimes au LET est le faible prix qui est chargé pour l'enfouissement de la matière (154\$/tonne). Pour avoir une idée plus précise afin de trouver d'autres débouchés, il faudrait faire une caractérisation des matières.</p>	

<p>Taux de fonctionnement de la torchère du LES : En décembre, le taux de fonctionnement était à presque 80%, en janvier et février, le taux de fonctionnement a descendu à 32%, puis en mars, la torchère a été arrêtée et remise. Ce taux de fonctionnement est moins élevé que celui de mars 2019 (41%).</p> <p>Construction de la cellule no 6 : Les travaux ont été repoussés d'un an. Son ouverture est prévue pour la fin 2022. Il n'est pas prévu qu'il soit nécessaire d'entreposer de matières entre temps.</p> <p>Station de traitement des eaux : Idéalement, elle est en pause de décembre à début juin. Elle est donc actuellement à l'arrêt. L'opérateur prépare actuellement les équipements pour une reprise en mai.</p>	
<p>6. Présentation de l'avancement du PGMR de la MRC de la Côte-Ode-Beaupré par Marie-Andrée St-Pierre et Majella Pichette</p> <p>M. Pichette suivi de Mme St-Pierre présente le topo de la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC Côte-de-Beaupré. Voici quelques points saillants de leur présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble de la collecte des matières sur le territoire de la MRC est régi par un contrat avec la Ville de Québec; • En raison du manque d'organismes pour le réemploi d'ameublement dans la région, la MRC souhaite mettre en place un projet de ressourcerie régionale sur son territoire. Le projet de ressourcerie implique la création d'un OBNL chapeauté par l'organisme local L'appui. Par ce projet, la MRC souhaite détourner 500 à 600 tonnes de matière par année; • La MRC souhaite que plus de municipalités intègrent la collecte des résidus verts. Une stratégie de concertation sera déployée à cet effet; • La MRC avait entamé un projet de valorisation de la biomasse forestière pour le chauffage des bâtiments avec l'Université Laval. Ce projet est actuellement mis sur la glace. 	
<p>7. Planification de la visite du LET</p> <p>Dans le cadre de la planification du projet de visite au LET, les membres du comité réalisent un atelier de travail pour déterminer le but, les objectifs, le public cible et les partenaires potentiels au projet. Cet atelier servira pour l'élaborer d'un projet de visite qui répondra aux préoccupations des membres du comité.</p>	<p>Coordonnatrice : compiler les résultats de l'exercice</p>
<p>8. Consultation LQE, REIMR</p> <p>En raison de la consultation en cours concernant la modification du REIMR, le comité s'interroge sur les impacts concrets de cette modification. Selon la lecture des experts de la Ville de Québec de l'analyse d'impact réglementaire émise par le MELCC, les impacts se situeront surtout au niveau de la responsabilisation de l'exploitant par rapport à ses activités, incluant l'utilisation de divers matériaux de recouvrement des lieux d'enfouissement. Pour la Ville de Québec, cela représente un allègement au niveau du processus de demande de certificat d'autorisation pour l'utilisation des cendres de l'incinérateur comme matériau de recouvrement. Cela implique par ailleurs une charge de travail supplémentaire par l'exploitant pour l'écriture d'un rapport de conformité annuel.</p>	<p>Roxanne : Partager l'analyse d'impact réglementaire du projet de Règlement modifiant le REIMR et le Règlement sur les biomédicaux</p>

<p>On demande à ce qu'il y ait un mémoire du CVLE en appui à la démarche de la MRC par rapport aux fosses septiques. (voir point 1) sur le Q.2, r-22 : faire la densité sur toutes les fosses.</p>	<p>M. Pichette : Envoyer la résolution sur le point des fosses septiques</p>
<p>9. Bilan financier</p> <p>Les membres du comité consultent le bilan financier. Il est décidé que dorénavant, la présentation des bilans financiers n'inclura pas la rencontre en cours.</p> <p>Résolution CVLE 2020-02-18 n° 3 — l'adoption du bilan financier tel que modifié est proposée par Jean Landry, appuyée par Denis Lachance</p>	
<p>10. Varia</p> <p>Aucun</p>	
<p>11. Date et contenu de la prochaine rencontre</p> <p>La prochaine rencontre est prévue pour le 21 avril 2020 à partir de 19 h.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'avancement du PMO du PMGMR de la Ville de Québec • Retour sur la planification de la visite du LET 	<p>Coordonnatrice : Envoyer l'invitation par courriel aux membres du comité.</p>
<p>12. Fin de la rencontre</p> <p>Résolution CVLE 2020-02-18 n° 4 — la levée de l'assemblée est proposée par Majella Pichette, appuyée par Pierre Dion</p> <p>Fin de l'assemblée à 21h11</p>	